

Soins | Prévention | Recherche | Formation



LIVRET D'ACCUEIL

ICM - Institut régional du Cancer de Montpellier - Val d'Aurelle



MOT DE LA DIRECTION

Madame, Monsieur,

Ce livret d'accueil est destiné à vous faire **découvrir notre établissement, ses différents secteurs d'activité** ainsi que **les équipes qui vous prendront en charge**.

Vous y trouverez des renseignements sur **les services de soins, les plateaux techniques**, mais également **des informations pratiques sur les conditions de votre séjour, sur votre prise en charge** et sur **vos droits**.

Dès votre admission et tout au long de votre séjour, **vous serez accompagné(e) et pris(e) en charge par une équipe soignante** qui mettra son **expertise** et sa vigilance à votre service pour que votre hospitalisation se déroule le plus sereinement possible.

Nous sommes très attentifs à toutes les suggestions qui pourraient améliorer l'organisation et la qualité de votre séjour.

A cet effet, un questionnaire de satisfaction vous sera remis,

votre avis nous est précieux.

Nous vous remercions de votre confiance.



Pr. Marc Ychou
Directeur Général



SOMMAIRE

- 1 3 à 16 | **Votre prise en charge**
 - 4 | Présentation de l'établissement
 - 5 > 9 | Les soins
 - 10 > 13 | Les soins de support
 - 14 | Les laboratoires
 - 15 | La recherche
 - 16 | La prévention
 - 16 | La formation

- 2 17 à 24 | **Votre séjour**
 - 18 | Accueil
 - 19 > 20 | Admissions
 - 21 > 23 | Conditions de séjour
 - 24 | Sortie

- 3 25 à 31 | **Vos droits / Nos engagements**
 - 26 > 28 | Vos droits
 - 29 | Votre consentement
 - 30 | Votre information
 - 30 > 32 | Nos engagements

- 4 33 à 34 | **Votre soutien**



1 VOTRE PRISE EN CHARGE

➔ PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'ICM – Institut régional du Cancer de Montpellier Val d'Aurelle est un **Centre de Lutte Contre le Cancer**. Ses missions, définies par l'ordonnance du 1^{er} octobre 1945 et précisées par l'ordonnance n°2005-406 du 2 mai 2005, sont les **soins**, la **recherche**, la **formation** et la **prévention**.

Son Conseil d'Administration est présidé par le Préfet de l'Hérault et son Directeur est un médecin, nommé par le Ministre de la Santé. L'ICM est un **Établissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif (ESPIC)**. Le financement des soins délivrés est assuré pour l'essentiel par les Caisses d'Assurance Maladie des patients traités. Pour **développer ses actions de recherche**, l'ICM est habilité à recevoir des dons, donations et legs.

Le patient est pris en charge par une équipe pluridisciplinaire qui décide de la meilleure stratégie thérapeutique. L'ICM a également placé au cœur de son activité le transfert rapide des progrès de la recherche fondamentale vers les applications cliniques. Ainsi, des unités de recherche fondamentale, translationnelle et clinique travaillent ensemble au bénéfice des patients.

L'ICM fait partie des **18 CLCC** membres du réseau UNICANCER, **premier groupe hospitalier exclusivement dédié au cancer**.



L'unique réseau hospitalier français dédié à 100 % à la lutte contre le cancer :

- 18 centres de lutte contre le cancer (CLCC), établissements de santé privés à but non lucratif,
- soit plus de 20 000 femmes et hommes engagés, au quotidien, dans une quête permanente d'excellence en matière de soins, de recherche et d'enseignement supérieur.

Unis contre le cancer, les CLCC prennent en charge plus de 140 000 patients chaque année.

Unicancer est garant d'un modèle unique et différent de prise en charge du cancer en France.

Nos 6 caractéristiques :

- Les CLCC sont 100 % dédiés à la lutte contre le cancer,
- visent l'excellence pour améliorer, en permanence, la prise en charge globale du patient,
- sont constamment à la pointe dans la lutte contre le cancer à tous les plans,
- concentrent les meilleures ressources en termes de recherche et développement,
- organisent la lutte contre le cancer avec humanisme,
- garantissent à chaque patient une prise en charge globale, sans aucun dépassement d'honoraires par la stricte application des tarifs conventionnés et leur accessibilité à tous...

Seule fédération hospitalière nationale dédiée à la cancérologie, Unicancer est aussi le premier promoteur académique d'essais cliniques, en oncologie, à l'échelle européenne. Reconnu comme leader de la recherche en France, le réseau Unicancer bénéficie d'une réputation mondiale avec la production d'un tiers des publications internationales en oncologie.

CERTIFICATION

L'ICM a obtenu la **certification V2014** des établissements de santé, à l'issue de la visite des experts de la Haute Autorité de Santé qui s'est déroulée du 2 au 5 février 2016. Le rapport de certification de l'établissement est disponible sur le portail internet de la HAS : www.has.fr

L'ICM EN QUELQUES CHIFFRES

1 028

Plus de 1 028 professionnels
dont 126 médecins spécialistes.

31 000

30 600 personnes accueillies en 2017
dont 8 843 nouveaux patients.

17

17 équipes de recherche mixtes
INSERM / UM1 / ICM

52 438

52 438 séances de radiothérapie
pour 2 749 patients

67 266

67 266 journées d'hospitalisation
dont 22 685 en hospitalisation de jour

6 198

6 198 interventions au bloc opératoire

➔ PROGRAMME PERSONNALISÉ DE SOINS (PPS)

Le **Programme Personnalisé de Soins** est un **plan théorique de traitement** qui pourra être complété, modifié, voire remplacé. Il comprend la **décision thérapeutique**, le **nom du médecin référent** pour chacun des traitements (chirurgie, radiothérapie, chimiothérapie), le **planning des traitements** et **les lieux de prise en charge**, les **examens complémentaires** et **autres soins de support** proposés.

➔ CONSULTATIONS

Le **secteur principal des consultations** se situe au **bâtiment B**, proche du service d'Imagerie Médicale. Des consultations spécialisées sont aussi réalisées dans les services de Médecine Nucléaire et de Radiothérapie. Les médecins de l'**ICM assurent également des consultations de dépistage et de suivi de patients** dans quelques villes.



➔ SOINS EXTERNES

Le **service est situé** dans le **bâtiment B**, à côté des consultations. **Des infirmier(e)s spécialisé(e)s réalisent le suivi des pansements post-opératoires et des plaies complexes en collaboration avec les chirurgiens.**

Après certaines chirurgies digestives, **un(e) infirmier(e) spécialisé(e) en stomathérapie** assure des consultations pour **conseiller les patients et leur famille** sur les soins pré et post-opératoires.

Un médecin spécialisé peut intervenir à votre demande pour des actes de dermopigmentation (tatouage de l'aréole après une chirurgie de reconstruction du sein).



RÉUNIONS DE CONCERTATION PLURIDISCIPLINAIRES (RCP)

Elles permettent d'associer des spécialistes qui vont examiner votre dossier, prendre ensemble des décisions et contribuer ainsi à la meilleure proposition thérapeutique possible. Tous les dossiers des patients admis à l'ICM font l'objet de cette approche globale et partagée qui est un atout majeur de la qualité de votre prise en charge.

1 LES SOINS

➔ CHIRURGIE

Le pôle chirurgie de l'ICM dispose d'un service d'hospitalisation situés au bâtiment A (2^e étage), un bloc opératoire, une unité de chirurgie ambulatoire avec un bloc dédié et une unité de soins intensifs et continus.

Les chirurgiens consacrent exclusivement leur activité à la chirurgie oncologique : **diagnostique, préventive, curative, palliative et reconstructrice.**

La prise en charge s'effectue par une équipe pluridisciplinaire.

Bloc opératoire

Le bloc opératoire est situé également dans le bâtiment A. Il est équipé de 10 salles d'intervention, dont 2 dédiées à l'ambulatoire comportant des **équipements de haute technicité** dont deux **robots chirurgicaux**. Le bloc comporte également une **Salle de Soins Post-Interventionnelle (SSPI)**.

L'Unité de Soins Intensifs et Continus (USIC) est située en face du bloc.

Cette dernière assure une surveillance spécifique des patients ayant subi une chirurgie lourde ou prend en charge des patients fragilisés par des pathologies associées.

Unité de Chirurgie Ambulatoire

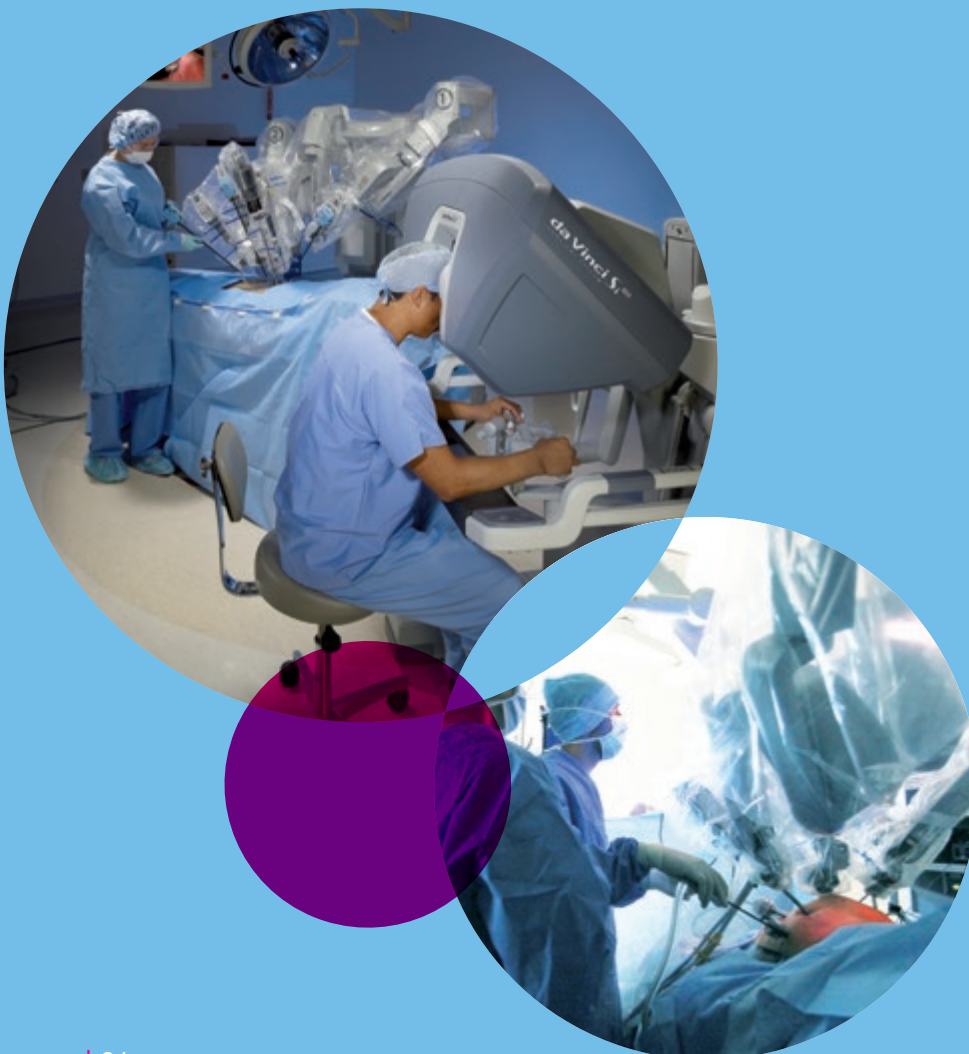
Au-delà de son bloc dédié, l'unité de chirurgie ambulatoire comporte et un service d'hospitalisation de jour avec 12 places. Les patients opérés en ambulatoire bénéficient d'un repas dont le menu a été élaboré en collaboration avec **les Frères Pourcel**.



LA CHIRURGIE ROBOTIQUE

L'ICM utilise le robot chirurgical « Da Vinci » qui permet d'opérer à distance grâce à des écrans 3D. Le robot présente de nombreux avantages pour le patient : récupération plus rapide, chirurgie moins invasive, diminution des complications.

Utilisée aujourd'hui pour la chirurgie gynécologique, urologique et viscérale, cette technologie ouvre un champ chirurgical neuf : chirurgie par les orifices naturels ou chirurgie par trocart unique. L'ICM est le centre européen de référence pour la chirurgie robotique oncologique avec comme mission la formation des chirurgiens français et étrangers, mais aussi le développement de la recherche et de l'expertise.



➔ ANESTHÉSIE ET RÉANIMATION

L'équipe d'anesthésie prend en charge les patients dans le cadre de la chirurgie, de l'endoscopie, de la curiethérapie et du suivi post-opératoire.

Les consultations d'anesthésie sont obligatoires. Elles sont réalisées, au plus tard 72 heures et au mieux 2 à 4 semaines avant l'acte d'anesthésie, dans le but d'apprécier votre état de santé. Au cours de cette consultation sera évoquée la prise en charge de la douleur post-opératoire. Après l'intervention, vous resterez au bloc opératoire le temps nécessaire pour votre sécurité. Ce n'est qu'ensuite que votre famille pourra vous voir.

➔ HÔPITAL DE JOUR

L'Hôpital de Jour est un service de soins qui permet de pratiquer la plupart des traitements de chimiothérapie en ambulatoire.

La prise en charge en Hôpital de Jour se fait par une équipe médicale pluridisciplinaire comprenant médecins, infirmier(e)s, secrétaires, psychologues, diététicien(ne)s, Aides-Soignant(e)s, Agents de Services Hospitaliers...

Le temps de présence des patients est fonction de la durée de traitement, de la surveillance nécessaire et du temps de préparation des chimiothérapies ; il varie de quelques heures à la journée entière. Un repas ou une collation vous sera servi.

➔ MÉDECINE

L'ICM comporte plusieurs services d'hospitalisation en médecine répartis sur les bâtiments A et B.

Plusieurs types de traitements sont réalisés : chimiothérapie, radiothérapie, curiethérapie, radiothérapie métabolique en chambre protégée, soins de support et soins palliatifs.

Les différentes stratégies thérapeutiques adoptées tiennent compte des acquis de la recherche biologique et pharmaceutique.

Afin d'optimiser les soins apportés, l'équipe médicale est pluridisciplinaire et favorise une collaboration en réseau avec les intervenants extérieurs.

➔ UNITÉ D'ESSAIS DE PHASE PRÉCOCE

L'Unité d'Essais de Phase Précoce (UEPP), labellisée par l'INCa, se situe dans le bâtiment B. Cette unité a pour mission de faire bénéficier les patients de nouvelles thérapeutiques en participant à des essais cliniques de phase I et II. Elle comprend six chambres individuelles, dont deux avec un aménagement spécifique de surveillance, et est gérée par une équipe de trois médecins et trois infirmières.



1 LES SOINS

➔ RADIOTHÉRAPIE

L'activité de radiothérapie est marquée à l'ICM par une **pratique médicale de haut niveau** assortie d'une **forte implication dans le développement technologique et la recherche**. Tous les cancers y sont traités.

Le **département de Radiothérapie** se trouve dans le **bâtiment D** (accès direct rue de la Croix Verte ou par l'accueil principal au bâtiment A).

Plateau technique

Radiothérapie externe : **6 accélérateurs linéaires**

(4 TrueBeam dont 2 Novalis STX robotisé, 2 Varian 21 EX)

2 scanners de simulation virtuelle

Radiothérapie peropératoire : **1 IntraBeam**

Curiéthérapie : **PDR, HDR, prostate**



Des traitements de radiothérapie de haute précision

L'ICM est équipé d'un accélérateur TrueBeam Novalis STX. Cette technologie permet de réaliser des traitements stéréotaxiques d'une extrême précision et d'asservir des traitements au mouvement du patient.

Radiothérapie per-opératoire

L'ICM est pionnier du traitement en 1 jour du cancer du sein. Ce traitement, permet de réaliser, dans la même journée, l'ablation de la tumeur (ou tumorectomie) et l'irradiation.

Radiothérapie pédiatrique

L'ICM un des seuls services universitaires, en Occitanie, à faire de la radiothérapie pédiatrique. Les jeunes patients sont traités pour des leucémies, des lymphomes, des tumeurs embryonnaires (neuroblastomes, néphroblastomes), des tumeurs du système nerveux, des sarcomes et des tumeurs rares.

La Curiéthérapie HDR

En complément de l'équipement existant, à savoir la curiéthérapie Iridium - technique PDR - (débit pulsé) pour la gynécologie, la prostate, l'ORL et la peau, l'ICM s'est doté de la curiéthérapie HDR (haut débit de dose). **Cette technique évite une anesthésie générale et permet un traitement en ambulatoire.**

La Curiéthérapie HDR s'applique aux cancers gynécologiques (utérus-vagin) ; elle permet de délivrer des doses élevées sur des volumes réduits en des temps très courts avec **une protection optimale des organes critiques et sains (vessie, rectum).**

Autres radiothérapies pratiquées :

- La radiothérapie stéréotaxique dans les malformations veineuses du cerveau et les métastases cérébrales,
- La curiéthérapie gynécologique en débit pulsé,
- La radiothérapie par modulation d'intensité pour la plupart des cancers,
- La radiothérapie guidée par l'imagerie,
- L'innovation dans l'IMRT par la technique RapidArc (1^{er} en France, 4^{ème} en Europe).



L'ICM S'ÉQUIPE DU MRIDIAN® LINAC

Le MRDdian®, nouvel équipement de radiothérapie, révolutionne la prise en charge par radiothérapie en utilisant l'imagerie par résonance magnétique (IRM) pour des irradiations plus ciblées, plus efficaces sur les tumeurs, et moins délétères pour les organes sains voisins.



La radiophysique assure les calculs dosimétriques nécessaires à chaque traitement de radiothérapie et le contrôle qualité du bon fonctionnement des appareils. Une représentation tridimensionnelle de la dose appliquée au patient est réalisée à partir de l'acquisition des coupes scanner afin d'optimiser la dose délivrée à la tumeur.

➔ IMAGERIE MÉDICALE

Le service d'Imagerie Médicale est situé au **rez-de-chaussée du bâtiment B** à proximité des consultations. Il dispose d'un plateau technique de pointe **dédié au dépistage** notamment **du cancer du sein, à l'évaluation et au traitement des cancers.**

Ce plateau comprend **2 mammographes numériques** avec tomosynthèse, **3 échographes**, **1 scanner**, **1 table digitalisée**, **1 ostéodensitomètre**, **1 table de radiologie conventionnelle télécommandée**, **2 appareils mobiles pour les examens au lit des patients** ainsi qu'une **IRM.**



DES IMAGES NUMÉRISÉES

Les images produites sont numérisées et intégrées au dossier médical informatisé du patient.

Elles sont disponibles pour les médecins sur l'ensemble des postes informatiques de l'établissement.

➔ MÉDECINE NUCLÉAIRE

Le service est situé au **bâtiment E** (accès principal par l'accueil au bâtiment A).

Il est équipé d'un **TEP-scan de dernière génération**, de **2 gamma-caméras SPECT-CT** et d'un **échographe dédié à l'exploration thyroïdienne.** Il dispose également de 3 chambres protégées pour la radiothérapie métabolique.

Ces équipements de pointe sont à visée diagnostique (TEP scan, scintigraphie, détection peropératoire) et thérapeutique (irathérapie notamment). Le service est **réfèrent régional** dans la prise en charge des cancers thyroïdiens.



1 LES SOINS DE SUPPORT

Les soins de support sont réalisés par une équipe pluridisciplinaire, dès l'annonce du diagnostic de la maladie et tout au long de votre prise en charge. Ces soins complémentaires des traitements sont poursuivis en lien avec la médecine de ville.

➔ LE DISPOSITIF D'ANNONCE

La démarche de soins de support peut débuter dès la consultation d'annonce par le médecin à l'issue de la Réunion de Concertation Pluridisciplinaire (RCP). Celui-ci vous remettra dans le même temps ou à quelques jours d'intervalle, un projet thérapeutique ou Programme Personnalisé de Soins (PPS).

Un temps d'écoute, d'information et de soutien est prévu au cours d'un entretien avec une infirmière.

Celle-ci assurera aussi la coordination avec les autres acteurs de votre prise en charge, en particulier les équipes impliquées dans les soins de support (prise en charge de la douleur, soutien psychologique, service social, kinésithérapie, nutrition, ...).

➔ ADDICTOLOGIE/TABACOLOGIE

L'unité d'addictologie, l'Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie (Elsa) et les équipes soignantes travaillent ensemble pour vous accompagner vous ou votre entourage dans **la diminution ou l'arrêt des consommations de tabac, alcool, cannabis...**

Pour en bénéficier, vous pouvez en faire la demande à l'équipe soignante lors de vos consultations ou dès votre arrivée dans un service. Vous pouvez aussi contacter directement l'Elsa du lundi au vendredi entre 9h et 16h.

Ces consultations confidentielles sont prises en charge, pour vous et votre entourage, par l'ICM dans le cadre du FIR de l'Agence Régionale de Santé Occitanie.

Contact : **Poste 31 98** en interne ou au **04.67.61.31.98**

➔ PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR

Toute douleur mérite d'être entendue et traitée.

La prise en charge de la douleur est l'affaire de tous. Répondre à votre douleur, c'est possible si vous en parlez. Être acteur dans le traitement de la douleur est un moyen de la contrôler. Les douleurs altèrent le confort et la qualité de vie. Elles diminuent votre énergie et retentissent sur votre vie quotidienne. Dès que vous ressentez une douleur, vous devez le signaler aux soignants, **de jour comme de nuit.**

Les nombreux professionnels de santé que vous allez rencontrer mettront leurs compétences et leur savoir-faire à votre service pour vous accueillir, vous aider, vous accompagner, vous soigner, et vous soulager. Ne laissez pas la douleur s'installer.

Aidez l'équipe soignante à traiter votre douleur. Il n'y a pas une mais **des** douleurs, qui se distinguent par leur cause, leur durée, leur intensité. Il est important de décrire votre douleur aux soignants avec vos mots à vous. Plus vous nous donnez d'informations sur votre douleur et mieux nous vous aiderons.

L'évaluation de votre douleur sera systématique et régulière, de votre entrée jusqu'au jour de votre sortie, au même titre que la prise de la tension artérielle, du pouls ou de la température. Des outils d'évaluation seront utilisés qui vous seront expliqués par le personnel soignant.

Il existe une unité spécialisée au sein de l'ICM, composée de médecins et d'infirmières, que vous serez amené à rencontrer, si le médecin de l'unité le juge nécessaire, où tout simplement à votre demande.

Une consultation d'algologie est ouverte sur rendez-vous

Contact : **Poste 23 87** en interne ou au **04.67.61.23.87**

➔ EDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT

Dans le cadre de votre parcours de soins, l'ICM vous propose une prise en charge globale et personnalisée. Vous pouvez, si vous le souhaitez participer à des programmes d'éducation thérapeutique du patient (ETP).

L'ETP repose sur un accompagnement et des outils adaptés à vos besoins et à vos attentes. Son objectif est de vous aider vous ou votre famille à :

- comprendre la maladie,
- comprendre les traitements et leurs effets indésirables éventuels, les précautions à prendre,
- participer à la planification du suivi,
- maîtriser les gestes techniques liés à la prise en charge de la maladie,
- faire face et apprendre à gérer des effets secondaires : asthénie, douleurs, nutrition...
- faire face à des changements de mode de vie (activité physique, professionnelle, équilibre diététique, sexualité...),
- demander du soutien (psychologue, sevrage d'une addiction, assistante sociale...),
- maintenir ou améliorer votre qualité de vie.

Les programmes d'ETP mis en place à l'ICM ont tous obtenus l'autorisation de l'Agence Régionale de Santé (ARS) du Languedoc Roussillon dans le cadre de l'application du décret no 2013-449 du 31 mai 2013.

Contact : **Poste 30 28** en interne ou au **04.67.61.30.28**



➔ SUIVI NUTRITIONNEL

Le service Nutrition a pour objectif d'évaluer l'état nutritionnel de tous les patients pris en charge pour une durée de séjour supérieure à 48h.

A l'issue de cette évaluation, **un programme personnalisé** vous sera **proposé par une équipe spécialisée en nutrition et cancer** (médecins, diététicien(ne)s et infirmier(e)s).

Le **CLAN** (Comité de Liaison Alimentation Nutrition) est un comité pluridisciplinaire qui accueille aussi des représentants des usagers. Il définit chaque année les actions prioritaires dans le domaine de la nutrition (restauration, nutrition artificielle, évaluation nutritionnelle), valide les protocoles et les menus, forme le personnel et contrôle l'observance des procédures.

Contact : Poste 37 39 en interne ou au 04.67.61.37.39

➔ CENTRE EXPERT NUTRITION PARENTÉRALE ADULTE

La nutrition parentérale est un mode spécifique d'alimentation par voie veineuse centrale.

Le **Centre Expert de Nutrition Parentérale Adulte (CENPA)** est une activité **hautement spécialisée**, réservée à des patients qui nécessitent une nutrition parentérale de plus de 3 mois au long-cours. Cette équipe **répond aux besoins de soins globaux complexes** et favorise les liens entre les réseaux internes et externes en assurant la coordination, **la continuité et la qualité des soins** jusqu'au **domicile**.

Contact : Poste 37 39 en interne ou au 04.67.61.37.39

➔ ESTHÉTIQUE MÉDICALE

L'esthétique médicale en oncologie est une **activité qui utilise des techniques médicales non chirurgicales** dans le but de **réparer** les modifications secondaires aux différents traitements conventionnels et favoriser ainsi un **meilleur retour à la vie normale**.

Dans le cadre du programme de reconstruction du sein, la réfection de la plaque aréolo-mamelonnaire pourra ainsi être effectuée par technique de dermo-pigmentation. Un traitement par laser médical peut être proposé en cas de pilosité aréolaire et de télangiectasies post-radiques.

Les points de radiothérapie peuvent être enlevés par laser ou exérèse.

Dans les cas de vieillissement accéléré du visage, **des solutions thérapeutiques** peuvent être proposées.

Contact : Poste 30 38 en interne ou au 04.67.61.30.38

➔ KINÉSITHÉRAPIE

L'équipe de kinésithérapeutes spécialisés en oncologie met en œuvre des programmes spécifiques de réhabilitation et d'éducation pour une reprise des activités de la vie quotidienne.

La rééducation peut se faire dans **la chambre** du patient ou en **cours collectif** dans la salle de kinésithérapie, située à côté de l'accueil du **bâtiment A**.

Contact : Poste 30 69 en interne ou au 04.67.61.30.69



1 LES SOINS DE SUPPORT

➔ ONCOGÉNÉTIQUE

La consultation d'oncogénétique s'adresse à des patients ayant eu **plusieurs cancers dans leur famille** afin de détecter s'il y a une raison génétique et ainsi de prévenir.

Contact : **Poste 23 87** (Digestif),
31 51 (Sénologie) en interne ou au **04.67.61.23.87 / 31 51**

➔ ONCOGÉRIATRIE

L'oncogériatrie a pour objectif la prise en charge adaptée des personnes âgées atteintes de cancer, patients complexes souvent porteurs de déficits fonctionnels (handicaps) ou de pathologies chroniques. Tout patient **âgé de 70 ans** et plus, qui consulte au sein de l'ICM bénéficie d'un **dépistage de la fragilité en consultation avant une évaluation gériatrique approfondie en hospitalisation de jour en oncogériatrie**. Cette évaluation, réalisée dans le cadre d'une approche globale multidimensionnelle par une équipe multidisciplinaire, a pour but notamment de préciser la stratégie thérapeutique oncologique adaptée mais également d'optimiser la prise en charge, dans un objectif de qualité de vie. La décision thérapeutique oncologique est validée en Réunion de Concertation Pluridisciplinaire oncogériatrique au cours de laquelle oncologues médicaux, radiothérapeutes et gériatres instaurent un **plan de soutien gériatrique**.

Contact : **Poste 23 87** en interne ou au **04.67.61.23.87**

➔ SOINS PALLIATIFS

Les soins palliatifs sont des **soins actifs** délivrés dans une approche globale de la personne atteinte d'une maladie grave, évolutive ou terminale. L'objectif des soins palliatifs est de **soulager les douleurs physiques** et les **autres symptômes**, mais aussi de prendre en compte la **souffrance psychologique**, sociale et spirituelle. **L'Equipe Mobile d'Accompagnement et de Soins Palliatifs (EMASP)** est une équipe multidisciplinaire qui se déplace au lit du patient et auprès des soignants, à la demande. Cette équipe est composée de **médecins, infirmiers, psychologues, assistante du service sociale, assistante médicale**.

Contact : **Poste 23 56**
en interne ou au **04.67.61.23.56**

➔ SERVICE SOCIAL

Le service social participe à l'**élaboration du projet de soins** du patient qui débute à l'hôpital et se poursuit dans des établissements de soins ou au domicile. Les assistantes du service social interviennent dans **tous les services** et agissent dans le **respect du choix du patient**, du projet thérapeutique et du secret professionnel. Le service intervient dans le domaine de l'âge et de la dépendance, les difficultés socio-économiques, l'accès aux soins, les soins palliatifs, le soutien et l'accompagnement des proches, les orientations en centre de soins de suite et la réadaptation avec l'aval du médecin.

De 9h30 à 16h30 du lundi au vendredi - Contact : **Poste 25 75**
en interne ou au **04.67.61.25.75**
e-mail : servicessociaux@icm.unicancer.fr

➔ ESPACE DE RENCONTRES ET D'INFORMATION (ERI)

Un Espace de Rencontres et d'Information est installé dans le hall d'accueil du bâtiment A. **Plus d'information sur l'ERI en page 28.**

➔ UNITÉ DE PSYCHO-ONCOLOGIE (UPO)

Partie intégrante de la prise en charge, la psycho-oncologie peut aider à traiter les répercussions de la maladie sur le psychisme du patient et de ses proches. **L'UPO** est composée de psychologues cliniciens ainsi que d'une psychiatre. En étroite collaboration avec les médecins et soignants, cette équipe met à la disposition des personnes en souffrance ou en difficulté, son **écoute**. Elle intervient sur demande et à travers **différents dispositifs** d'aide, auprès des patients, des proches, mais aussi des professionnels.

Elle comprend aussi une **mission de formation et de réflexion sur la qualité des soins** du point de vue psychologique. Sensible aux questions éthiques et à la dimension humaine de l'institution, elle soutient toute action allant dans le sens de la recherche du bien-être et du respect du sujet.

Contact :
Unité de Psycho-Oncologie : **04.67.61.30.33**

➔ QUELQUES ASSOCIATIONS PRÉSENTES À L'ICM

Ligue contre le Cancer : www.ligue-cancer.net - 04.67.61.31.31

Fondation Claude Pompidou : www.fondationclaudepompidou.fr - 04.67.60.36.55

Vivre comme avant : www.vivrecommeavant.fr - 04.67.45.20.28

JALMAV-CRERSI : www.crsi.free.fr - 04.67.68.01.94

Cancer Support France : www.csf-languedoc.com - 04.67.44.87.06

Bénévoles de Dell-EMC : **Tous les jeudis** après-midi des bénévoles de l'entreprise Dell-EMC viennent partager du temps avec les patients.



La Maison Étincelle

lieu d'accueil, de rencontre et d'échange, cet espace est dédié au bien-être et à la qualité de vie des femmes concernées par un cancer pendant et après les traitements. Les professionnels de la maison Étincelle vous accompagnent dans votre quotidien : services personnalisés, individuels et collectifs ouverts aux proches.

Renseignements et rendez-vous :

9 rue Gerhardt à Montpellier, www.etincelle-lr.com - 04.67.58.94.23



Cancer Info Service (service national d'écoute anonyme)

De 8h à 20h

Contact : 08.10.81.08.21

(prix d'un appel local)



Escalé Bien-être : Le Comité de l'Hérault de la Ligue Contre le Cancer propose dans ses Escalés Bien-être des services personnalisés et gratuits dispensés par des professionnels pour les patients (socio-esthétique, sophrologie, relaxation, etc.). Accès libre ou sur simple rendez-vous pour un entretien d'accueil. Adresses : 9 rue des Volontaires (tram 3 arrêt Les Arceaux) à Montpellier - 04.67.58.35.60.

51 rue Saint-Alexandre à Bédarieux 04.67.23.69.60.

Espace Chapat, 1 avenue du Président Wilson à Béziers 04.67.21.12.60.

1 LABORATOIRES

➔ ANATOMIE PATHOLOGIQUE ET BIOPATHOLOGIE

Le service comporte 2 unités :

1 Le secteur d'Anatomie et Cytologie Pathologiques

Ce service assure le diagnostic précis des lésions en pathologie tumorale à partir de techniques de macroscopie, microscopie et de techniques complémentaires telles que l'immunohistochimie, la biologie moléculaire et l'analyse d'images. Ces analyses sont réalisées à partir de **biopsies**, de **prélèvements cytologiques** ou de **pièces opératoires**.

Le service contribue aussi à **guider le geste du chirurgien** en réalisant des examens extemporanés, « en direct », qui permettent une première approche diagnostique en cours d'intervention.

Il participe également à la **décision thérapeutique** en fournissant des éléments permettant de mieux définir le pronostic et la sensibilité aux traitements dans le cadre d'une **médecine personnalisée**.

Il gère et réalise des prélèvements tissulaires pour la tumorothèque du centre de ressource biologique.

Il participe activement aux projets de **recherche clinique et translationnelle** pour **améliorer la prise en charge thérapeutique du patient**.

2 Le secteur d'oncogénétique

Cette unité recherche les anomalies génétiques du tissu tumoral pour permettre une adaptation personnalisée des traitements.



➔ PHARMACIE ET LABORATOIRE DE PHARMACOLOGIE

Le service est situé dans le **bâtiment A** en rez-de-jardin, sous le hall d'accueil central.

L'objectif est de fournir les thérapeutiques et les matériels médicaux administrés et utilisés lors de votre séjour. En particulier, il prépare les chimiothérapies anticancéreuses et délivre nominativement les médicaments. Lors de votre sortie, il pourra fournir certains traitements spécifiques réservés à l'hôpital et **non disponibles en pharmacie d'officine**.

Le service participe également à une activité de formation et de recherche appliquée. Il développe l'adaptation personnalisée des traitements en cancérologie dans le but d'**augmenter leur efficacité** et de **réduire leur toxicité**.

Enfin, il participe à la **découverte de nouveaux traitements**.

L'équipe de la pharmacie vous accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 18h.



L'ICM, fait partie des **8 centres en France labellisés Site de Recherche Intégrée en Cancérologie (SIRIC)** par l'Institut National du Cancer (INCa).

En accord avec les différents Plans cancer, l'ICM développe une recherche centrée sur le patient, depuis la biologie fondamentale jusqu'aux applications cliniques. Cette recherche s'articule autour de 6 axes : **la prévention, la recherche fondamentale, translationnelle, clinique et méthodologique et les sciences humaines et sociales.**

Les recherches en prévention et en sciences humaines et sociales sont développées au département Prévention Epidaure, structure dédiée à la mise en place d'actions de santé publique et d'éducation pour la santé.

La recherche fondamentale (« laboratoire ») est menée par l'Institut de Recherche en Cancérologie de Montpellier (IRCM) qui associe l'Inserm (U1194), l'Université Montpellier et l'ICM.

La recherche clinique (appliquée aux patients) est mise en œuvre dans tous les services de l'ICM. Les essais cliniques permettent d'évaluer et de faire progresser de nouvelles techniques de soin ou de diagnostic. Ils respectent une réglementation très stricte afin d'assurer la protection des patients. Les patients peuvent ainsi bénéficier de l'innovation thérapeutique et scientifique en participant à ces essais.

Située à l'interface entre la recherche fondamentale et la recherche clinique, l'unité de recherche translationnelle vise à assurer un transfert bidirectionnel des connaissances et des découvertes du laboratoire vers l'application au patient, et des observations faites chez les patients vers la recherche fondamentale. Maintenant incontournable pour la recherche, un Centre de Ressources Biologiques en oncologie a été structuré à l'ICM, permettant de recueillir et mettre à la disposition de la communauté scientifique des échantillons biologiques (tissus tumoraux, sang, sérum,...) anonymisés et dans le respect de l'éthique.

Enfin, une méthodologie statistique de conception et d'analyses des projets est nécessaire pour réaliser une recherche efficace et reconnue. C'est pourquoi l'ICM mène également de nombreux travaux de recherche dans ce domaine visant à améliorer la qualité du recueil des données et les méthodologies d'analyses.

La recherche à l'ICM fait l'objet de nombreuses collaborations régionales, nationales, notamment avec l'ensemble des Centres de Lutte Contre le Cancer (UNICANCER), les établissements de santé, les Universités, des entreprises privées et des organismes de recherche comme l'INSERM et le CNRS. L'ICM développe également de nombreuses collaborations internationales avec des équipes scientifiques étrangères (États-Unis, Canada, Angleterre, Australie, Algérie...).



1 LA PRÉVENTION

Epidaure est un espace dédié à la **prévention des cancers**.

Avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé (ARS), il contribue à la modification des comportements et des habitudes pouvant être responsables de certains cancers. Il est **Centre Ressources d'éducation pour la santé de l'Education Nationale** et référent pour l'**ARS** dans le cadre du Pôle régional de Compétences en éducation et promotion de la santé.

Notre équipe d'accueil est **à votre disposition** pour répondre à vos questions, ainsi qu'à celles de vos proches, en lien avec la prévention des cancers et l'éducation pour la santé.

Nous aurons le plaisir de vous faire découvrir **l'espace d'activités ludoéducatives et des expositions culturelles** (peinture, photographie) tout au long de l'année.



Epidaure est ouvert du **lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30** (entrée libre)
Contact : **Poste 30 00** en interne ou **04.67.61.30.00**



1 LA FORMATION



L'équipe médicale **participe activement à l'enseignement universitaire** (étudiants en médecine et en pharmacie) dans le cadre d'une convention tripartite avec la Faculté de Médecine et le CHRU. **Elle forme** également des internes en médecine et en pharmacie en les accueillant dans les différents services. Elle assure aussi des sessions de **formation médicale continue**. L'équipe médicale comprend des **hospitalo-universitaires**, des **professeurs** et des **maîtres de conférence**. En outre, des sessions de formations paramédicales sont organisées par le personnel soignant (médecins et cadres).

L'ICM a créé l'Ecole du Cancer de Montpellier. Cette école propose un modèle d'enseignement innovant, fondé sur les principes de la cancérologie : globalité, transversalité et pluridisciplinarité. Elle regroupe les formations médicales et paramédicales, DPC et non DPC (DPC : Développement Professionnel Continu), ainsi que la formation professionnelle des salariés de l'ICM.

L'ICM a obtenu la conformité de l'Organisme Gestionnaire du Développement Professionnel Continu (OGDPC), le 20 janvier 2014, pour devenir organisme dispensateur de formation DPC.



2 VOTRE SÉJOUR

2 ACCUEIL

Le personnel d'accueil se tient à votre disposition pour vous renseigner, vous guider ou recueillir toutes vos remarques ou vos suggestions. L'ICM comporte deux points d'accueil principaux :

- L'un se situe au **bâtiment A** (avenue des Apothicaires). A ce poste, la permanence est assurée par le personnel d'accueil de **7h30 à 20h**, puis par un agent de sécurité.
- L'autre se situe au **bâtiment B** (rue de la Croix verte) où la permanence est assurée de **8h00 à 18h00**.

Les entrées principales des **bâtiments A** et **B** sont fermées la nuit entre **22h** et **5h**. Toutefois, l'accès reste possible en dehors de ces heures d'ouverture. Des interphones équipés d'un bouton « **APPEL** » et reliés au service de sécurité sont disposés à l'entrée **A** afin d'activer l'ouverture des portes sur demande.

A votre arrivée, vous devez **vous enregistrer** à l'aide de **votre carte vitale** sur les bornes d'accueil afin de signaler votre présence. Le personnel des admissions vous appellera ensuite pour constituer votre dossier.



ACCÈS INTERNET

Si vous êtes équipé(e) d'un ordinateur portable vous pouvez vous connecter gratuitement à internet, grâce au WIFI. Vous pouvez obtenir les codes d'accès à l'accueil A. Aucun identifiant ou mot de passe ne sera délivré par téléphone.



STATIONNEMENT & PARKING

Plus de 700 places de stationnement, dont 20 pour les personnes à mobilité réduite, réparties aux abords de chacun des bâtiments sont à votre disposition sur le site de l'ICM. Ces parkings, ainsi que les places de stationnement sur les rues environnant l'établissement, sont gratuits.



BESOIN D'UN INTERPRÈTE ?

L'établissement a dressé une liste de salariés qui pourraient être vos interprètes. Adressez-vous à l'accueil ou dans les services de soins.



HORAIRES D'ENTRÉES - SORTIES

	Bâtiment A	Bâtiment B	Bâtiment D (radiothérapie)
Lundi - Vendredi	8h30 - 17h00	8h00-17h30	8h30 - 17h00
Samedi	9h00 - 16h30		
Dimanche	10h00 - 17h30		

➔ DOCUMENTS À NE PAS OUBLIER

- **Une pièce officielle d'identité** : carte d'identité, passeport ou carte de séjour. Ces données serviront à votre identification tout au long de votre séjour.
- **Votre carte Vitale à jour.**
- La **notification d'exonération du ticket modérateur** ou le 3^{ème} volet du document Sécurité Sociale intitulé « **protocole de soins** » (s'il y a lieu).
- **Votre carte de mutuelle en cours de validité**
- **Une carte européenne de sécurité sociale ou un formulaire E112, pour les ressortissants de la Communauté Européenne.**
- **Votre dossier médical** si vous en disposez, sinon les courriers de votre médecin.
- **Les radiographies, échographies, scanners** (sur films ou CD-Roms), les résultats d'examens médicaux et d'analyses biologiques, les résultats de tout examen effectué précédemment, ainsi que vos ordonnances de médicaments.



LA VENUE CONFIDENTIELLE

Vous souhaitez une discrétion totale sur votre présence au sein de l'établissement ? Signalez-le dès votre arrivée au personnel des admissions ou aux équipes soignantes afin que votre demande puisse être prise en compte.



BIEN VOUS IDENTIFIER, C'EST ASSURER VOTRE SÉCURITÉ



Nous avons besoin de bien vous identifier car de nombreux professionnels vont s'occuper de vous et doivent vous reconnaître.

Afin d'éviter toute erreur, notamment sur l'orthographe de vos noms et prénoms, nous vous demandons de présenter une pièce d'identité officielle. Tous les patients reçoivent un bracelet d'identité à leur arrivée dans le service pour s'assurer de leur identité et sécuriser leur soins.

2 ADMISSIONS

➔ FRAIS DE SÉJOUR

Si vous êtes assuré social, 80 % des frais de séjour sont pris en charge par le régime de protection sociale ; les 20 % restants, que l'on appelle le ticket modérateur, sont à votre charge ou à celle de votre mutuelle si vous en disposez et si votre contrat le prévoit.

Les frais de séjour peuvent être **pris en charge à 100 %** par l'Assurance Maladie. On dit alors qu'il y a exonération du ticket modérateur.

Plusieurs situations entraînent cette exonération :

- Lorsque l'acte pratiqué au cours de l'hospitalisation est caractérisé par une cotation élevée. Une Participation Au Tarif (PAT : cf. [feuillelet Tarifs](#)) reste cependant à votre charge ou à celle de votre mutuelle.
- Lorsque vous êtes couverts à 100 % pour une **affection de longue durée (ALD)** et que l'hospitalisation à l'ICM est bien en rapport avec cette affection.
- Lorsque vous êtes couverts à 100 % pour toutes les prestations.

En cas de diagnostic confirmé de la maladie, c'est à votre médecin traitant qu'il appartient d'établir la demande d'exonération du ticket modérateur, intitulée « **protocole de soins** » par la Sécurité Sociale.

Dans le cas où le forfait journalier reste à votre charge, **une caution de 300 €** vous sera demandée. Si votre séjour se prolonge au-delà de 7 jours, une facture intermédiaire et hebdomadaire vous sera présentée.

Si vous n'êtes pas assuré social, votre hospitalisation nécessite au préalable l'établissement d'un devis tenant compte des indications du médecin et du versement du montant correspondant aux frais de séjour prévus.

Si vous n'avez pas de couverture sociale, ou pour tout renseignement, veuillez contacter le **04.67.61.30.86**



MÉDECIN TRAITANT

Il est important de bien indiquer le médecin traitant que vous avez désigné auprès de la Sécurité Sociale.



FORFAIT JOURNALIER

Aux frais de séjour s'ajoute le forfait journalier qui est à votre charge ou à celle de votre mutuelle, si vous en disposez et si votre contrat le prévoit. Le forfait journalier est à régler même si vous bénéficiez d'une exonération du ticket modérateur, appelée aussi 100 %.



➔ VOTRE CHAMBRE

Votre séjour s'effectue dans une chambre seule ou à deux lits, bénéficiant de **tout le confort d'un établissement moderne**. L'affectation d'une chambre particulière dépendra des disponibilités dans le service. Si vous bénéficiez d'une chambre particulière, elle sera facturée à votre mutuelle (cf. feuillet Tarifs). **Veillez vous munir du linge de toilette** et de nuit indispensable à votre séjour ainsi que d'un **nécessaire de toilette**. En cas d'oubli, vous pouvez vous rendre à la boutique du «point chaud» au bâtiment A.

Chaque chambre est **équipée d'un téléviseur couleur mis gratuitement** à votre disposition.

➔ DÉPÔT D'ARGENT ET D'OBJETS DE VALEUR

Un **coffre est mis à votre disposition dans chaque chambre**. Une notice explicative vous guidera dans son utilisation. L'ICM n'est pas responsable des vols qui pourraient survenir pendant votre séjour.

➔ ACCOMPAGNANTS

Si vous êtes en chambre particulière, **la présence d'un proche peut être autorisée** par l'équipe médicale. Dans ce cas, **une couchette est mise gratuitement à votre disposition**.

➔ VOS INTERLOCUTEURS

Le personnel est identifié par son nom et sa fonction sur un badge d'identification. Tout au long de votre séjour, vous serez amené(e) à rencontrer les différents membres de l'équipe médicale (médecins, chefs de clinique, internes,...) et de l'équipe soignante (cadre de santé, infirmier(e)s, aides-soignant(e)s, agents de services hospitaliers, manipulateurs, brancardiers,...). **Ils sont à votre écoute** pour répondre à l'ensemble de vos besoins.

➔ TÉLÉPHONE



Téléphone en chambre : toutes les chambres sont équipées d'un téléphone. Il vous permet d'appeler en prépayé et de recevoir des appels extérieurs (cf. feuillet Tarifs). L'ouverture de la ligne se fait sur simple appel au **30 70**. Pour alimenter votre compte téléphonique, vous devez vous adresser aux bureaux des admissions, situés dans les halls d'accueil, au rez-de-chaussée des **bâtiments A ou B**.

Les crédits de taxes se font par versements ponctuels, avec remise d'un reçu (cf. feuillet Tarifs). **Attention** : aucun remboursement sur le crédit de taxes ne sera effectué.

Téléphone portable : l'usage du téléphone portable est toléré dans le cadre de la confidentialité et du respect de chacun.

➔ COURRIER



Arrivée :

Votre courrier vous sera remis **chaque jour** en semaine. Demandez à vos correspondants de préciser vos **noms, prénoms, service, bâtiment et numéro de chambre** pour faciliter l'acheminement du courrier.

Départ :

Une boîte aux lettres est à votre disposition dans les halls principaux des **bâtiments A et B** (levée à 15h, du lundi au vendredi).

Adresse postale :

**ICM - Parc Euromédecine - 208 avenue des Apothicaires
34298 MONTPELLIER cedex 5**



2 CONDITIONS DE SÉJOUR

➔ REPAS

L'établissement vous propose une prise en charge nutritionnelle globale :

- Vos plateaux repas sont confectionnés sur place par notre équipe de cuisine et livrés à votre chevet en liaison directe aux horaires suivants :
 - Le petit déjeuner à partir de **7h15**
 - Le déjeuner à partir de **11h45**
 - Le goûter à partir de **15h30**
 - Le dîner à partir de **18h45**
- Une diététicienne vous rencontre quotidiennement pour vous faire choisir vos menus en tenant compte de vos contraintes médicales, de vos goûts culinaires et de vos croyances religieuses, tout en respectant votre régime alimentaire habituel et/ou prescrit.
- Pour les séjours de plus de 48h, un(e) nutritionniste spécialisé(e) en oncologie évoluera votre état nutritionnel, vous prendra en charge en collaboration avec l'équipe médicale et vous prodiguera des conseils pour votre retour à domicile.
- Si vous le souhaitez, vous pouvez rencontrer la diététicienne responsable qualité (**poste 23 40**) ou la responsable des services hôtelières (**poste 45 64**). Elles sont à votre écoute pour améliorer le service de vos repas et/ou les conditions d'accueil de votre séjour.

➔ HORAIRES DE VISITE

Les horaires de visites sont libres (**24h/24 sauf pour les Soins Continus de 11h30 à 20h30**) et laissés à l'appréciation des patients et des visiteurs dans le strict respect des soins et des impératifs médicaux.

➔ CULTE



Un lieu de recueillement dédié à tous les cultes est ouvert en permanence. Il est situé au **bâtiment B**, au rez-de-jardin. Une liste des représentants des différents cultes avec leurs coordonnées est affichée dans chaque service de soins, et accessible aux accueils A et B.

➔ PRESSE



150 revues et journaux ainsi que des timbres vous sont proposés au « **Point Chaud** » (**bâtiment A**).
Contact : **Poste 25 90**

➔ SALON DE COIFFURE



Une coiffeuse vous accueille au rez-de-chaussée du **bâtiment A**. Divers soins du cheveu vous sont proposés, accompagnés de conseils personnalisés, du lundi au vendredi de **9h15 à 17h30**.
Contact : **Poste 30 80**



Le menu proposé lors d'une prise en charge en chirurgie ambulatoire a été élaboré par le Chef du Jardin des Sens en collaboration avec les Frères Pourcel et Medirest (société de restauration collective).



Vous trouverez des distributeurs automatiques de boissons et des confiseries dans les halls des bâtiments A, B et D.



POINT CHAUD

Le «Point Chaud», situé à l'entrée du bâtiment A, vous propose un service de restauration rapide (sandwichs, salades, plats chauds, viennoiseries, boissons fraîches ou chaudes, ainsi que des jus d'orange frais) à emporter ou à consommer sur place.

Il vous accueille de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi, Les samedis, dimanches et jours fériés de 9h à 11h puis de 11h30 à 17h.





➔ SOINS ESTHÉTIQUES

Des soins esthétiques vous sont prodigués **gratuitement** en cabine ou dans votre chambre les mardis, jeudis et vendredis de **9h à 17h30**.

Contact : **Poste 40 80** ou par l'intermédiaire des soignants.



➔ PRESSING ET REPASSERIE

Un service de pressing et de repasserie est proposé aux usagers afin de faciliter leur quotidien.

Le service repasserie consiste à collecter votre linge propre et à le livrer repassé.

Le service pressing consiste à collecter votre linge sale et à le livrer lavé et repassé.

Pour toutes questions, veuillez vous adresser aux hôtesse d'accueil du bâtiment A.

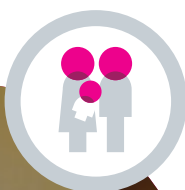
Contact : **Poste 3070**



➔ BIBLIOTHÈQUE

Une personne responsable de la bibliothèque passe tous les mardis après-midi dans votre chambre pour le prêt de livres.

➔ ACCUEIL DES FAMILLES



Une maison d'accueil et des hôtels situés à proximité de l'ICM sont à la disposition des familles.

Les patients de l'ICM pris en charge en ambulatoire (chirurgie, radiothérapie, hôpital de jour) et les accompagnants des personnes hospitalisées peuvent bénéficier d'une Maison d'Accueil grâce à un partenariat entre l'ICM, l'association Saint-Jean et l'hôtel Villa Bellagio. Une Maison d'Accueil est une solution d'hébergement de proximité, un lieu de détente, de partage et de rencontre pour les patients. Une aile de la « Villa Bellagio », comprenant 6 chambres à 2 lits pour un hébergement individuel ou partagé, équipées d'une kitchenette et d'une salle de bains, est mise à disposition des usagers.

Pour bénéficier de cet hébergement, les patients ou accompagnants peuvent se renseigner auprès de la Maison d'Accueil Saint-Jean à l'Hôpital de Jour de l'ICM (bâtiment C), du lundi au jeudi de 9h à 13h et de 14h à 17h, les vendredis de 9h à 13h, ou par téléphone au **04.67.61.30.26**

- **Villa Bellagio / Maison d'Accueil Saint Jean**

1149, rue de la Croix Verte

Tél.: **04.67.61.30.26**

- **Best Hôtel**

861, rue de la Croix Verte

Tél.: **04.67.61.01.30**

- **Hôtel Kyriad**

35, avenue des orchidées
Saint Clément de Rivière

Tél.: **04.67.04.4525**

- **Hôtel du Parc Euromedecine**

2, rue du Caducée

Tél.: **04.67.52.43.33**

- **Hôtel les Frênes**

448, avenue du Puech Villa

Tél.: **04.67.61.11.95**

- **Maison d'accueil La Pasquière**

(près de l'hôpital Saint-Eloi)

7, avenue du Dr Pezet

Tél.: **04.67.54.42.30**

Les tarifs peuvent être consultés auprès des hôtesse d'accueil A et B.

2 VOTRE SORTIE

Elle est autorisée sur avis médical.
Une décharge vous sera demandée si vous partez contre avis médical.

➔ FORMALITÉS DE SORTIE

Avant votre départ, veuillez vous présenter au préalable et impérativement au bureau des admissions pour vous acquitter des formalités de sortie.

Il vous sera demandé de régler les frais relatifs à votre séjour, compte tenu bien entendu des prises en charge dont vous bénéficiez.

Une facture acquittée, ainsi qu'un bulletin de situation, vous seront remis et votre chèque de caution vous sera alors restitué.

Si besoin, un bon de transport et un arrêt de travail vous seront remis par le médecin du service.

Votre médecin traitant recevra une lettre explicative, avec éventuellement le traitement à effectuer sous sa surveillance.



➔ TRANSPORTS

Si votre état de santé le nécessite, votre médecin peut vous prescrire un transport sanitaire. Il vous prescrira le moyen de transport le mieux adapté à votre état de santé (ambulance, VSL, taxi, transports en commun, voiture particulière).



Il est obligatoire que la **prescription de transport** soit faite **avant** votre déplacement pour la prise en charge de ces frais. Elle est délivrée par votre médecin (votre médecin généraliste ou le spécialiste que vous consultez).

Aucune régularisation ne pourra être faite a posteriori. Si vous estimez que votre état de santé nécessite un mode de transport particulier, vous devez prendre la précaution de solliciter l'avis de votre médecin généraliste avant d'effectuer le trajet.

Le choix de la société de transport est à votre convenance.



AVANT DE QUITTER L'ÉTABLISSEMENT, N'OUBLIEZ PAS DE

- Vérifier qu'un futur rendez-vous de consultation ou d'hospitalisation a bien été prévu.
- Reprendre vos radiographies et vos résultats d'exams.
- Vérifier que vous n'oubliez aucune affaire personnelle dans votre chambre et au coffre.
- Restituer les livres prêtés.



3 VOS DROITS – NOS ENGAGEMENTS

3 VOS DROITS

→ LA PERSONNE DE CONFIANCE

ART L.1111-6 DU CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Lors de votre admission, nous vous proposons de désigner une personne de confiance et de remplir le formulaire « Désignation de la personne de confiance ».

Il sera conservé dans votre dossier médical.

Cette désignation n'est pas obligatoire. Elle est valable pour la durée de l'hospitalisation. Vous pouvez revenir à tout moment sur votre choix.

La personne de confiance peut être un membre de votre famille, un ami ou un proche, votre médecin traitant... Nous vous demandons de l'avertir de sa désignation.

Cette personne pourra vous accompagner dans vos démarches, assister aux entretiens médicaux afin de vous aider dans vos décisions.

Cette personne n'aura accès qu'aux informations que vous accepterez de lui donner et sera soumise au secret médical. Elle n'aura pas accès à votre dossier médical.

Si à un moment de votre hospitalisation, vous ne pouvez pas vous exprimer, c'est cette personne que le médecin consultera pour savoir quelles décisions vous auriez pu prendre et en tenir compte dans les choix thérapeutiques.

→ LA PERSONNE À PRÉVENIR

Il s'agit de la personne que vous souhaitez prévenir en cas de nécessité.

La personne à prévenir et la personne de confiance peuvent être une seule et même personne.

→ DIRECTIVES ANTICIPÉES

ART. L.1111-11

Les directives anticipées sont des instructions écrites que donne par avance une personne pour faire connaître ses souhaits quant aux questions relatives à sa fin de vie, notamment concernant les conditions de la poursuite, de la limitation, de l'arrêt ou du refus de traitement ou d'actes médicaux, au cas où elle serait dans l'incapacité d'exprimer sa volonté.

Les directives anticipées s'imposent au médecin pour toute décision d'investigation, d'intervention ou de traitement.

Pour être valables, ces directives doivent être écrites, datées, signées

et vous devez vous identifier clairement (nom, prénom, date et lieu de naissance). Ces directives anticipées sont valables sans limite de temps.

Lors de votre admission, nous vous proposons de nous remettre une copie des directives anticipées que vous auriez rédigées ou de renseigner une fiche qui sera alors conservée dans votre dossier médical.

Vous pouvez également les confier à la personne de votre choix (médecin traitant, personne de confiance ...). Dans ce cas, nous vous remercions de nous indiquer les coordonnées de cette personne.

➔ L'ACCÈS AU DOSSIER MÉDICAL

ART.L.1111-7 ET SUIVANTS DU CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Conformément à la réglementation en vigueur, vous avez accès à votre dossier médical, en faisant une demande écrite au Directeur Général.

Vous pouvez le consulter sur place (gratuitement) ou en demander une copie (des frais correspondant au coût de reproduction vous seront demandés). Dans les deux cas, une copie d'un justificatif d'identité vous sera demandée. Une fois votre demande complète adressée, l'ICM doit vous transmettre votre dossier dans un délai de deux à huit jours, et jusqu'à 2 mois si les éléments datent de plus de 5 ans.

Vous pouvez y accéder directement ou par l'intermédiaire d'un médecin que vous désignez. Vous pouvez également être accompagné de la personne de votre choix lors de la consultation de votre dossier médical. Le dossier médical est conservé, sous format papier ou numérique, pendant 20 ans à compter de la date de votre dernier séjour ou de votre dernière consultation externe.

➔ COMMISSION DES USAGERS (CDU)

Elle a pour mission de veiller au respect des droits des usagers et de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'accueil et de la prise en charge des personnes malades et de leurs proches.

Elle facilite vos démarches et veille à ce que vous puissiez, le cas échéant, exprimer vos griefs auprès des responsables de l'Etablissement, entendre les explications de ceux-ci et être informés des suites de vos demandes. Elles se réunissent chaque trimestre.

Vous pouvez écrire directement au Directeur Général (208 rue des Apothicaires 34298 Montpellier cedex 5, tél. 04 67 61 31 13) ou remplir le registre spécial, à votre disposition au secrétariat de Direction. Un médiateur médical ou non médical peut intervenir à la demande du Directeur Général ou à la vôtre.

Vous pouvez joindre la responsable des relations avec les usagers au 04 67 61 45 42. Elle assure une permanence ouverte aux patients, à leurs proches et aux visiteurs les jeudis de 14h à 16h (s'adresser à l'accueil du bâtiment A). Vous avez également la possibilité de joindre les Représentants des Usagers, qui siègent à la Commission.

La commission examine tous les écrits et donne son avis. Le Directeur Général vous répond par courrier.

La composition de cette commission fait l'objet d'un affichage dans les services et peut être fournie sur demande à l'accueil.



➔ COMMISSION DE RÉFLEXION ÉTHIQUE

Composée de professionnels de l'ICM, cette commission est ouverte aux membres de la Commission des Relations avec les Usagers et de la Qualité de la Prise en Charge. Elle se réunit régulièrement.

Ses principaux axes de travail sont :

- Améliorer l'information interactive auprès des patients et de leur famille dans les domaines où un débat éthique est posé.
- Permettre la formation de l'ensemble des personnels de l'établissement à la réflexion éthique.
- Fédérer des réunions ou rencontres sur des thèmes éthiques spécifiques à la cancérologie.

Avec les CHU de Montpellier et Nîmes, elle est membre fondateur du Réseau Régional Languedoc-Roussillon des structures de réflexion éthique au début 2013. Depuis 2014, l'ICM participe aux missions de l'Espace Régional Réflexion Éthique.

3 VOS DROITS

➔ L'ICM SÉCURISE ET PROTÈGE VOS DONNÉES

L'ICM est particulièrement attaché au respect de la vie privée et à la protection des données à caractère personnel.

Se conformant au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi informatique et liberté, l'ICM met ainsi en œuvre des mesures adaptées pour assurer la protection, la confidentialité et la sécurité de vos données à caractère personnel, à travers une organisation vous permettant d'obtenir une réponse à toute question relative au traitement de vos données.

Quels types de données sont traités ?

Les professionnels qui vous ont pris en charge, que ce soit lors de votre admission, en consultation, ou encore dans le cadre de la recherche, recueillent et formalisent des informations concernant vos données administratives, médicales, sociales ou de vidéosurveillance.

Pour quelles raisons nous traitons vos données ?

Ces informations sont enregistrées dans votre dossier patient informatisé, ou au sein du système d'information et font l'objet de différents traitements pour :

- Faciliter la prise en charge et la gestion administrative et médicale de votre dossier
- Participer au suivi et à la continuité des soins
- Contribuer à la recherche
- Sécuriser les locaux à l'aide de la vidéosurveillance
- Répondre aux enquêtes et obligations réglementaires

Quels sont les destinataires des données

L'accès à vos données est strictement limité dans l'établissement aux seules personnes qui sont tenues d'en avoir connaissance de par leur fonction c'est à dire aux équipes de soins et des plateaux techniques qui vous suivent ainsi qu'aux services administratifs chargés de la gestion de votre dossier et aux services techniques chargés de la surveillance de l'établissement.

Certaines de vos données peuvent également être accessibles à des tiers de l'Institut, notamment aux prestataires ou à toute entité ou organisme, de droit privé ou de droit public, amenés à traiter les présentes données en vertu d'une obligation légale, réglementaire, conventionnelle ou de recherche. Les données du service d'imagerie sont cogérées par l'ICM et le centre de radiologie CRP.

Comment sont sécurisées vos données ?

L'ICM assure la protection de vos données à caractère personnel en mettant en place des moyens de sécurisation physique et logique pour éviter des accès non autorisés, leur usage impropre, leur divulgation, leur perte et/ou leur destruction.

Comment pouvez-vous exercer vos droits ?

Dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles, vous disposez des droits suivants relatifs aux données vous concernant dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur, à savoir :

- droit d'accès aux données à caractère personnel vous concernant,
- droit de rectification des données personnelles qui seraient inexactes,
- droit à l'effacement des données à caractère personnel,
- droit à la limitation d'utilisation des données, notamment si le traitement de celles-ci venait à être remis en cause,
- droit à la portabilité des données que vous avez fournies à l'ICM.

Tous les droits dont vous disposez s'exercent auprès du délégué à la protection des données de l'ICM: dpo@icm.unicancer.fr ou par écrit à l'adresse suivante :

Parc Euromédecine - 208, Avenue des Apothicaires - 34298 Montpellier Cedex 5, en justifiant de son identité et d'un motif légitime pour votre demande.

Si malgré l'engagement de l'ICM à respecter vos droits et à protéger les données vous concernant, vous restez insatisfait, il vous est possible d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle : la Commission nationale de l'informatique et des libertés (cnil.fr).

Retrouvez toutes les informations sur notre site :

www.icm.unicancer.fr/icm/protection-de-vos-donnees-caractere-personnel

➔ RECHERCHE BIOMÉDICALE

La Recherche Biomédicale a pour objectif de faire progresser nos techniques de traitements, de soins et de diagnostics.

Elle permet d'évaluer de nouvelles stratégies thérapeutiques en termes d'efficacité, de tolérance et de bénéfice clinique dans de multiples domaines tels que la chirurgie, la radiothérapie, l'oncologie médicale... Cette recherche s'appuie sur les réglementations française et européenne en vigueur.

Les médecins de l'ICM peuvent vous proposer de participer à une étude de recherche clinique évaluant un médicament, un dispositif médical, un protocole de traitement ou une thérapeutique chirurgicale.

➔ CONTRIBUER À LA RECHERCHE

Durant votre prise en charge au sein de l'Institut régional du Cancer de Montpellier (ICM), vous allez bénéficier d'actes médicaux diagnostiques et/ou thérapeutiques. Ces actes médicaux ainsi que le recueil des données médicales sont nécessaires pour établir le diagnostic de votre maladie, la réalisation ou le suivi de votre traitement.

Ces données cliniques, conservées dans votre dossier médical, ainsi que la part non utilisée des prélèvements biologiques peuvent fournir des informations utiles pour mener à bien des travaux de recherche visant à améliorer la connaissance

sur les maladies et leur prise en charge. Un document d'information et de consentement expliquant les modalités de l'étude vous sera remis après un entretien avec votre médecin. Celui-ci pourra répondre à toutes vos questions. Si vous acceptez de participer à l'étude, votre consentement se traduira par la signature de ce document. Vous serez libre d'accepter ou de refuser et vous pourrez à tout moment revenir sur votre décision sans conséquence sur la poursuite de votre traitement, la qualité de vos soins ou la relation avec votre médecin.

En garantissant préalablement votre anonymat, ces travaux peuvent faire l'objet de communications scientifiques et/ou être utilisées à des fins d'enseignement.

Vous pouvez contribuer à la recherche en signant le formulaire de consentement qui vous sera remis à votre première venue.

Pour consulter les recherches en cours, suivez le lien :

www.icm.unicancer.fr/essais-cliniques-rgpd

3 | VOTRE INFORMATION

➔ ESPACE DE RENCONTRES ET D'INFORMATION (ERI)

Un Espace de Rencontres et d'Information est installé dans le hall d'accueil du bâtiment A. C'est un **lieu ouvert, accessible à tous sans rendez-vous**, où les patients et leurs proches peuvent trouver des **informations générales sur la maladie, les traitements, les aspects sociaux** ainsi que

les coordonnées des associations de soutien. Au-delà de son rôle d'accueil, **l'accompagnatrice en santé vous apporte une écoute attentive**. L'ERI organise régulièrement des **réunions-débats** sur certains thèmes. Dans cet espace, un accès Internet est également disponible.

Espace ERI ouvert

Le lundi de 13h00 à 16h30 - Le mardi de 9h00 à 12h30 - Le mercredi de 8h30 à 12h - Le jeudi et le vendredi de 10h30 à 14h00

Contact : Accompagnatrice en santé ERI

Poste 2323 en interne - ou Tél **04.67.61.23.23** - eri@icm.unicancer.fr

➔ DES ÉCRANS À VOTRE SERVICE

Des écrans sont à votre disposition dans les salles d'attente. Vous pouvez y trouver des informations institutionnelles, ainsi que la liste des services dédiés aux patients, des conseils prévention et des actualités.



➔ LA CHARTE DE LA PERSONNE HOSPITALISÉE

L'établissement met tout en œuvre pour préserver le respect de votre intimité tout au long de votre hospitalisation et pour garantir la confidentialité des informations vous concernant. Le document intégral est accessible, en plusieurs langues et en braille, sur le site internet : www.sante.gouv.fr.

Des exemplaires de la charte complète sont également à votre disposition dans les unités de soins.

Usagers, vos droits
Charte de la personne hospitalisée
 Principes généraux*
 circulaire n° DHOS/E1/DGS/SD1B/SD1C/SD4A/2006/90 du 2 mars 2006 relative aux droits des personnes hospitalisées et comportant une charte de la personne hospitalisée

- 1 **Toute personne est libre de choisir l'établissement de santé qui la prendra en charge, dans la limite des possibilités de chaque établissement. Le service public hospitalier est accessible à tous, en particulier aux personnes démunies et, en cas d'urgence, aux personnes sans couverture sociale. Il est adapté aux personnes handicapées.**
- 2 **Les établissements de santé garantissent la qualité de l'accueil, des traitements et des soins. Ils sont attentifs au soulagement de la douleur et mettent tout en œuvre pour assurer à chacun une vie digne, avec une attention particulière à la fin de vie.**
- 3 **L'information** donnée au patient doit être **accessible et loyale**. La personne hospitalisée participe aux choix thérapeutiques qui la concernent. Elle peut se faire assister par une personne de confiance qu'elle choisit librement.
- 4 **Un acte médical ne peut être pratiqué qu'avec le consentement libre et éclairé du patient. Celui-ci a le droit de refuser tout traitement. Toute personne majeure peut exprimer ses souhaits quant à sa fin de vie dans des directives anticipées.**
- 5 **Un consentement spécifique** est prévu, notamment, pour les personnes participant à une recherche biomédicale, pour le don et l'utilisation des éléments et produits du corps humain et pour les actes de dépistage.
- 6 **Une personne à qui il est proposé de participer à une recherche biomédicale est informée, notamment, sur les bénéfices attendus et les risques prévisibles. Son accord est donné par écrit. Son refus n'aura pas de conséquence sur la qualité des soins qu'elle recevra.**
- 7 **La personne hospitalisée peut, sauf exceptions prévues par la loi, quitter à tout moment l'établissement** après avoir été informée des risques éventuels auxquels elle s'expose.
- 8 **La personne hospitalisée est traitée avec égards. Ses croyances sont respectées. Son intimité est préservée ainsi que sa tranquillité.**
- 9 **Le respect de la vie privée est garanti à toute personne ainsi que la confidentialité des informations** personnelles, administratives, médicales et sociales qui la concernent.
- 10 **La personne hospitalisée (ou ses représentants légaux) bénéficie d'un accès direct aux informations de santé la concernant.** Sous certaines conditions, ses ayants droit en cas de décès bénéficient de ce même droit.
- 11 **La personne hospitalisée peut exprimer des observations sur les soins et sur l'accueil qu'elle a reçus. Dans chaque établissement, une commission des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge veille, notamment, au respect des droits des usagers. Toute personne dispose du droit d'être entendue par un responsable de l'établissement pour exprimer ses griefs et de demander réparation des préjudices qu'elle estimerait avoir subis, dans le cadre d'une procédure de règlement amiable des litiges et/ou devant les tribunaux.**

* Le document intégral de la charte de la personne hospitalisée est accessible sur le site Internet : www.sante.gouv.fr
 Il peut être également obtenu gratuitement, sans délai, sur simple demande, auprès du service chargé de l'accueil de l'établissement.
 MAJ : Janvier 2012

Éditions Siron éditeur - Direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins - Direction générale de la santé - Avril 2006

→ QUALITÉ ET SÉCURITÉ DES SOINS

L'ICM s'est engagé très tôt dans une démarche de qualité et de gestion des risques. Qualité des services rendus, sécurité des soins et évaluation des pratiques professionnelles sont les principaux objectifs de notre politique qualité et sécurité.

En effet depuis 2003, l'ICM fait partie des établissements certifiés par la Haute Autorité de Santé. Il a passé avec succès la 4^{ème} procédure de certification HAS en février 2016. Afin de mesurer l'atteinte des objectifs fixés, plusieurs enquêtes et évaluations sont réalisées auprès des patients, des partenaires et des professionnels de l'ICM chaque année. Les résultats de l'enquête de satisfaction des patients hospitalisés « e-SATIS » sont rendus publiques et affichés dans l'établissement.



Les résultats des indicateurs qualité de la prise en charge (ICALIN, ICSHA...) sont affichés dans l'établissement.

→ RÉSEAU RÉGIONAL D'ONCOLOGIE (ONCO-OCCITANIE)

Le réseau ONCO-OCCITANIE, regroupant l'ensemble des établissements de la région, assure la coordination de la prise en charge des patients atteints de cancer de l'Occitanie. Il élabore les référentiels régionaux, coordonne les réunions de concertation pluridisciplinaire à la base des décisions thérapeutiques. Il participe à la mise en œuvre du dossier communicant de cancérologie et permet à tous les médecins qui vous prennent en charge d'être informés en temps réel des décisions vous concernant. Votre dossier sera discuté par un groupe de spécialistes dans le cadre d'une réunion de concertation pluridisciplinaire (RCP) afin de vous proposer la meilleure stratégie thérapeutique. Il sera informatisé dans la fiche pour faciliter la transmission de l'information entre les professionnels de santé. L'accès à ces informations répond à des normes strictes de confidentialité et de sécurité.

Vous pouvez par demande écrite au Réseau ONCO-OCCITANIE avoir accès au contenu de votre fiche informatisée. Vous avez également le droit de refuser l'informatisation de vos données en envoyant un courrier au Réseau ONCO-OCCITANIE, Maison des Professions libérales, 285 rue Alfred Nobel 34000 Montpellier. Contact et informations : www.onco-occitanie.fr

→ HYGIÈNE ET PRÉVENTION DU RISQUE INFECTIEUX

L'ICM est doté d'un comité pluridisciplinaire le CLIN (Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales) chargé de définir la politique et l'organisation de l'établissement en matière de prévention des infections nosocomiales. Le CLIN est composé de professionnels médicaux, paramédicaux, médico-techniques, de représentants de la Direction et des usagers.

Une équipe opérationnelle d'hygiène (EOH) composée d'un pharmacien, d'un cadre et d'une secrétaire met en œuvre le programme d'actions défini par le CLIN selon les orientations nationales du Ministère de la Santé en s'appuyant sur des référents paramédicaux en hygiène présents dans chaque service de soins. Le rôle de l'EOH est d'établir les protocoles d'hygiène, de surveiller les infections nosocomiales, de former le personnel et d'assurer la surveillance environnementale.

Des règles simples et efficaces permettent de limiter le risque d'infections:

- Il est indispensable de respecter une hygiène corporelle quotidienne et rigoureuse. Le linge personnel n'est pas fourni par l'ICM. Vous devez apporter vos effets personnels (serviettes propres, savon, shampoing, dentifrice,...).
- L'hygiène des mains est l'une des principales mesures de prévention de transmission des infections. Des distributeurs de solutions désinfectantes (Solution Hydro-Alcoolique : SHA) fixés à l'entrée de chaque chambre sont à la disposition des soignants mais aussi des patients et des visiteurs. Une hygiène des mains en entrant et en sortant de la chambre du patient est recommandée.
- Des précautions spécifiques peuvent être nécessaires selon votre état de santé. Dans votre intérêt, vous et votre entourage devez respecter ces consignes lorsque le personnel soignant vous le demande.
- Il est interdit de stocker des produits alimentaires périssables dans votre chambre (fruits, laitages, jus de fruits).

→ TRANSFUSION

Conformément aux dispositions réglementaires, les patients qui doivent être transfusés sont informés des bénéfices qu'ils peuvent en tirer ainsi que des risques éventuels encourus. Ils reçoivent les recommandations nécessaires au suivi ultérieur qui peut se faire en collaboration avec leur médecin traitant.

Le Comité d'hémovigilance veille au respect des pratiques transfusionnelles et de votre information.

3 NOS ENGAGEMENTS

➔ VIGILANCES

Les vigilances sanitaires ont pour objet d'améliorer la sécurité des soins lors de l'utilisation des produits de santé :

- Médicaments : Pharmacovigilance
- Produits sanguins : Hémo-vigilance
- Dispositifs médicaux : Matériovigilance
- Dispositifs de l'identification du patient : Identivigilance
- Infections nosocomiales : Infectiovigilance
- Sources de rayonnements ionisant : Radioprotection
- Appareils ou réactifs de laboratoire : Réactovigilance

Afin de maintenir un haut niveau de sécurité des soins, l'ICM s'organise pour garantir la surveillance des effets indésirables et des incidents liés à leur utilisation, dans le but de prévenir les risques. Tous les professionnels, patients et proches doivent y contribuer.

Nous vous invitons à signaler aux professionnels qui vous prennent en charge tout incident lié à l'administration d'un traitement ou à la réalisation d'un examen. Tout événement indésirable pourra ainsi être enregistré, déclaré, analysé, traité et des mesures de prévention adaptées seront prises pour vous et pour préserver les autres patients d'un incident semblable.

➔ SÉCURITÉ INCENDIE

L'établissement est doté d'un système de détection incendie et de mise en sécurité. Des agents de sécurité incendie sont présents 24h/24 et 7j/7. L'ensemble du personnel est régulièrement formé et entraîné pour intervenir en cas d'alerte. PC SECURITE **Poste 4510** - URGENCE ICM **Poste 4018**

➔ VIDÉOSURVEILLANCE

VIDÉOPROTECTION : En accord avec le Code de la Sécurité Intérieure, Art. L.223-1 à L.223-9 et L.251-1 à L.255-1 du Décret Numéro 96-926 du 17 Octobre 1996 modifié par la loi Numéro 2011-267 du 14 Mars 2011, l'ICM est placé sous vidéosurveillance 24h sur 24h. Pour toute information relative au droit d'accès aux images, s'adresser au Responsable Sécurité de l'ICM au **04 67 61 45 10**.

➔ HÔPITAL SANS TABAC

Conformément au décret du 15 novembre 2006, nous vous rappelons qu'il est interdit de fumer dans l'ensemble de l'établissement.

➔ DÉVELOPPEMENT DURABLE (DD)

Engagé dans une démarche Développement Durable décrite dans son projet d'établissement, l'ICM met en œuvre les 3 dimensions du DD définies par la HAS :

1. **une gestion économique fiable** (achats, bâtiments,...)
2. **un établissement de santé écologiquement respectueux** (déchets, énergie, eau...)
3. **un établissement socialement intégré** (management, santé au travail,...)

L'ICM a déjà mis en place un certain nombre d'actions concrètes.

Pour formaliser cette démarche, un référent Développement Durable a été nommé. Vous pouvez le contacter au **04 67 61 45 64**.

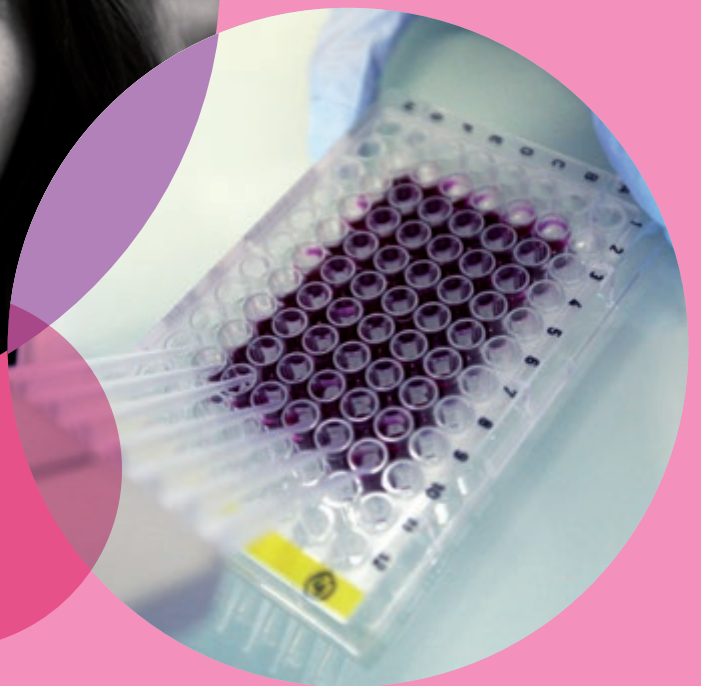
➔ VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

Afin d'améliorer votre prise en charge, des enquêtes sont menées régulièrement en interne ou par des organismes extérieurs.

Nous vous remercions par avance de votre participation.

Un questionnaire de satisfaction vous sera remis lors de votre séjour.

Vous pourrez le remettre à un membre du personnel ou l'envoyer par courrier à la Délégation Qualité.



4 VOTRE SOUTIEN

La recherche est une des raisons d'être de l'ICM. Elle est un facteur de dynamisme indispensable pour améliorer les connaissances en cancérologie, les traitements et proposer aux patients une prise en charge plus efficace. Sur le même site, chercheurs et cliniciens travaillent en étroite collaboration sur des projets novateurs, porteurs d'espoir. Habilité à recevoir dons, legs et donations, l'ICM fait appel à la générosité du public pour développer la recherche et l'innovation.

Vous pouvez, vous aussi, soutenir la recherche contre le cancer.



Les Centres de Lutte Contre le Cancer sont assimilés à des personnes morales de droit privé. Ils peuvent recevoir des dons et legs (Article L6162-2 du Code de Santé Publique).

➔ FAIRE UN DON

Vous pouvez participer au financement d'un projet de recherche en faisant un don par chèque à l'ordre de l'ICM ou par carte bancaire en vous rendant en toute sécurité sur notre site internet www.icm.unicancer.fr, rubrique « Faire un don ».

➔ FAIRE UN LEGS, UNE DONATION, SOUSCRIRE UNE ASSURANCE-VIE

L'ICM est habilité à recevoir des legs et des donations totalement exonérés de droits de succession. Le legs vous permet d'organiser la transmission d'une partie ou de la totalité de vos biens en désignant un ou plusieurs légataires dans votre testament. Avec la donation, vous transférez de votre vivant, les droits ou la propriété d'un bien mobilier ou immobilier. Cet acte se déroule obligatoirement devant notaire.

Vous pouvez désigner l'ICM comme bénéficiaire de votre contrat d'assurance-vie. Cette mesure peut être prise à la signature d'un nouveau contrat ou par lettre recommandée demandant le changement de la clause bénéficiaire d'un contrat existant.

Vous pouvez demander gratuitement votre brochure d'information auprès du service donateur (contact ci-dessous).

➔ PROFITEZ DES AVANTAGES FISCAUX

VOUS ÊTES UN PARTICULIER	VOUS ÊTES ASSUJETTI À L'IFI	VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE
<p>Vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôts égale à 66% du montant du don, dans la limite de 20% de vos revenus imposables.</p> <p>Ainsi, un don de 100€ ne vous revient qu'à 33€</p>	<p>Vous pouvez bénéficier d'une réduction de votre IFI à hauteur de 75% du montant de votre don dans la limite de 50 000 euros.</p> <p>Ainsi, un don de 10 000€ ne vous revient qu'à 2 500€</p>	<p>Vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôts de 60% du montant du don, dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires.</p> <p>Ainsi, un don de 10 000€ ne vous revient qu'à 4 000€</p>

➔ BÉNÉFICIEZ D'UN CONTACT PRIVILÉGIÉ

Pour toute question sur les dons, legs, donations ou le mécénat d'entreprises, n'hésitez pas à contacter **Ivannick Chataigné**, responsable des relations donateurs :

- Par téléphone au **04.67.61.45.15**,
- Par mail à Ivannick.Chataigne@icm.unicancer.fr,
- Par courrier à l'adresse suivante : **Ivannick Chataigné**
ICM, 208 av. des Apothicaires, Parc Euromédecine - 34298 Montpellier Cedex 5

Merci de votre soutien.

BLOCNOTE

BLOCNOTE

EQUIPE MÉDICALE

L'équipe médicale est composée de médecins spécialistes, généralistes et de médecins hospitalo-universitaires.

A leur côté interviennent des assistants chefs de clinique, des internes et des médecins vacataires.

Pour joindre les médecins et connaître les horaires, vous trouverez ci-dessous les numéros des secrétariats de **consultation**.

ALGOLOGIE

04 67 61 23 87

Dr Philippe CUVILLON
Dr Jésus DIAZ
Dr Caroline GALLAY

Dr Maryline LAIGRE
Dr Muriel THOMAS

ANATOMO-PATHOLOGIE

04 67 61 31 21

Dr Marie-Christine CHATEAU
Dr Lakhdar KHELLAF
Dr Cristina LEAHA
Dr Aurélie MARAN-GONZALEZ
Dr Antonia PIALOUX
Dr Didier POURQUIER
Dr Evelyne VERDANET

ANESTHESIE

04 67 61 85 49

Dr Jibba AMRAOUI
Dr Jesus DIAZ
Dr Fabien FEDIDE
Dr Françoise GEORGAKAS
Dr Gilles LECLERC

Dr Catherine LEFRANC
Dr Horatio POPESCU
Dr Sophie REY DIT GUZER
DR LANA ZORIC

BIOLOGIE SPECIALISEE

04 67 61 31 94

Dr Frédéric MONTELS
Pr Jérôme SOLASSOL

CHIRURGIE

Dr Sébastien CARRERE..... 04 67 61 31 03
Dr Pierre-Emmanuel COLOMBO 04 67 61 25 25
Dr Laure DELMOND 04 67 61 23 06
Dr Marian GUTOWSKI 04 67 61 31 74
Dr Anne MOURREGOT 04 67 61 31 74
Dr François QUENET 04 67 61 31 03
Pr Philippe ROUANET 04 67 61 31 50
Dr Olivia SGARBURA..... 04 67 61 31 03

DELEGATION QUALITE

04 67 61 45 35

Dr Marian GUTOWSKI

DERMATOLOGIE

04 67 61 37 39

Dr Candice LESAGE

DERMO-PIGMENTATION

04 67 61 30 38

Dr Isabelle NICKLES

ENDOSCOPIE

04 67 61 85 49

Dr Nicolas FLORI
Dr Pierre SENESSE

EQUIPE MOBILE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SOINS PALLIATIFS (EMASP)

04 67 61 23 56

Dr Caroline GALLAY
Dr Héloïse LECORNU
Dr Virginie PEROTIN
Dr Murielle THOMASO

ENTRÉES NON PROGRAMMÉES

04 67 61 45 95

Dr Samy EL AOUADI

HÔPITAL DE JOUR

04 67 61 30 54

Pr Antoine ADENIS
Dr Marie ALEXANDRE
Dr Marie-Cécile BORNE-GERLOTTO
Dr Delphine DULIÈGE
Dr Catherine FAVIER
Dr Dalila FERROUKHI
Dr Sophie GALLET
Dr Blandine GALLET-SUCHET

Dr Véronique D'HONDT
Dr Alex KOUAME
Dr Thibault MAZARD
Dr Stéphane POWDEROUX
Dr Marie VIALA

HYGIENE

04 67 61 23 69

Dr Amandine MINCHELLA

IMAGERIE MEDICALE

04 67 61 85 21

Dr Emilie AUBERT
Dr Michèle FOURCHON
Dr Guillaume LAFFARGUE
Dr Bruno MASSON
Dr Stéphanie NOUGARET

Dr Nicole PELISSIER-BERGER
Dr Corrado ROVANI
Dr Raphaël TETREAU
Dr Marianne THEILLAC

EQUIPE MÉDICALE

SUITE

INFORMATION MEDICALE

04 67 61 31 77

Dr Hélène MATHIEU-DAUDE

MEDECINE

Dr Charlotte GLATZ..... 04 67 61 31 36
Dr Nadia HAYAOUI 04 67 61 31 36
Dr Maryline LAIGRE..... 04 67 61 30 42
Dr Ernesto LOPEZ-MARTINEZ..... 04 67 61 30 17

MEDECINE NUCLEAIRE

04 67 61 31 90

Dr Emmanuel DESHAYES
Dr Marie-Claude EBERLE-POUZERATTE
Dr Christine ESPITALIER-RIVIERE
Dr Sophie GUILLEMARD
Pr Pierre-Olivier KOTZKI

NUTRITION

04 67 61 37 39

Dr Nicolas FLORI
Dr Heloïse LECORNU
Dr Pierre SENESSE

ONCOGENETIQUE

Dr Isabelle COUPIER 04 67 61 31 51
Dr Carole CORSINI..... 04 67 61 37 39

ONCOGYNECOLOGIE

04 67 61 31 51

Dr Thérèse GRECK-CHASSAIN

ONCOLOGIE MEDICALE

Pr Antoine ADENIS 04 67 61 31 36
Dr Marie ALEXANDRE 04 67 61 31 51
Pr Eric ASSENAT..... 04 67 61 31 36
Dr Didier CUISSOL..... 04 67 61 31 36
Dr Véronique D'HONDT 04 67 61 31 51
Dr Michel FABBRO..... 04 67 61 25 82
Dr Nelly FIRMIN..... 04 67 61 31 51
Dr Amélie GARLIX..... 04 67 61 25 82
Dr Séverine GUIU..... 04 67 61 31 51
Dr William JACOT..... 04 67 61 31 51
Dr Thibault MAZARD..... 04 67 61 31 36
Dr Fabienne PORTALES..... 04 67 61 31 36
Dr Stéphane POUDEROUX..... 04 67 61 30 42
Pr Xavier QUANTIN 04 67 61 25 81
Dr Emmanuelle SAMALIN-SCALZI 04 67 61 31 36
Dr Diego TOSI..... 04 67 61 25 81
Dr Marie VIALA..... 04 67 61 25 81
Pr Marc YCHOU 04 67 61 31 36

ONCOGERIATRIE

04 67 61 37 39

Dr Laurence CRISTOL-DALSTEIN

O.R.L

04 67 61 37 11

Dr Olivier GALLET DE SANTERRE
Pr Renaud GARREL

PHARMACIE – PHARMACOLOGIE

04 67 61 30 61

Dr Khedidja BEKHTARI
Dr Caroline PERRIER
Dr Laurent PHILIBERT
Dr Frédéric PINGUET
Dr Sylvain POUJOL

PREVENTION

04 67 61 30 03

Pr Florence COUSSON-GELIE
Dr Kéla DJOUFELKIT

PSYCHO-ONCOLOGIE

Dr Céline FLORET 04 67 61 30 33

RADIOTHERAPIE

Pr David AZRIA 04 67 61 31 32
Dr Pierre BOISSELLIER 04 67 61 37 16
Dr Céline BOURGIER..... 04 67 61 85 43
Dr Marie CHARISSOUX..... 04 67 61 47 37
Dr Sylvain DEMONTOY 04 67 61 31 42
Dr Roxana DRAGHICI 04 67 61 37 16
Dr Xavier DRUET..... 04 67 61 85 93
Dr Christine KERR..... 04 67 61 47 05
Dr Claire LEMANSKI 04 67 61 31 34
Dr Carmen LLACER-MOSCARDO 04 67 61 31 42
Dr Olivier RIOU..... 04 67 61 47 37
Dr Alexi LENGLET 04 67 61 31 34

RECHERCHE CLINIQUE

04 67 61 31 02

Dr Jean-Pierre BLEUSE

TABACOLOGIE-ADDICTOLOGIE

04 67 61 31 98

Dr Anne STOEBNER-DELBARRE

COORDONNÉES UTILES

STANDARD : 04 67 61 31 00

➔ LES SERVICES

CHIRURGIE A.....	04 67 61 31 03
CHIRURGIE AMBULATOIRE - ENDOSCOPIE	04 67 61 85 49
SOINS EXTERNES	04 67 61 30 38
SOINS CONTINUS	04 67 61 25 30
MEDECINE A1.....	04 67 61 47 60
MEDECINE B 1 ^{ER} ÉTAGE.....	04 67 61 31 36
HÔPITAL DE JOUR	04 67 61 30 54
MEDECINE B 3 ^{ème} étage	04 67 61 47 07
UNITE D'ESSAIS DE PHASE PRÉCOCE (UEPP).....	04 67 61 30 17
MEDECINE B 2 ^{ème} étage	04 67 61 30 42
DIRECTION DES SOINS INFIRMIERS	04 67 61 31 48 / 04 67 61 37 34

➔ LES SOINS DE SUPPORT

DIETETICIENS.....	04 67 61 37 39
EDUCATION THERAPEUTIQUE DU PATIENT	04 67 61 31 98
KINESITHERAPEUTES	04 67 61 30 69
ONCOGERIATRIE	04 67 61 37 39
PSYCHOLOGUES	04 67 61 30 33
SERVICE SOCIAL.....	04 67 61 25 75
STOMATHERAPIE.....	04 67 61 30 38
TABACOLOGIE.....	04 67 61 31 98

➔ LES SERVICES À LA PERSONNE

MAISON D'ACCUEIL SAINT JEAN	04 67 61 30 26
SALON DE COIFFURE	04 67 61 30 80
SOCIO-ESTHETICIENNE.....	40 80 (appel d'un poste interne)
POINT CHAUD.....	04 67 61 25 90
PRESSING / REPASSERIE.....	04 67 61 45 64
ESPACE RENCONTRES et INFORMATION	04 67 61 23 23

11 INDICATEURS

Pour vous informer sur la qualité de votre prise en charge

Lutte contre les Infections nosocomiales

Ces indicateurs sont issus du programme national de lutte contre les infections nosocomiales élaboré par le Ministère de la Santé. Ils reflètent l'engagement de l'établissement en matière de prévention du risque infectieux.

Données 2017

Indicateur de consommation de solutions hydro alcooliques (ICSHA.3)

Hygiène des mains
85% - B

Indice composite de bon usage des antibiotiques (ICATB.2)

Bon usage des antibiotiques
100% → A

A B C D E

La lettre indique la classe de performance de l'établissement. Résultat en % du taux de conformité aux exigences du programme de lutte contre les infections nosocomiales.

Données 2016

Indicateur composite des activités de lutte contre les infections nosocomiales (ICALIN.2)

Prévention des infections nosocomiales
95% → A

Indicateur composite de lutte contre les infections du site opératoire (ICA-LISO)

Risque infectieux opératoire
100% → A

Qualité et sécurité des soins

Ces indicateurs ont été mis en place par la Haute Autorité de Santé, dans le cadre d'une démarche d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins. Ils montrent le niveau de traçabilité des informations nécessaires à votre prise en charge dans le dossier du patient.

Données 2017

Lettre de liaison à la sortie d'une hospitalisation en MCO

Qualité de la lettre de liaison à la sortie
72% ↗ B

Tenue du dossier anesthésique (DAN)

Qualité du dossier d'anesthésie
96% → A

Dépistage des Troubles Nutritionnels (DTN)

Suivi du poids
86% ↗ B

A B C

La lettre et la couleur expriment le positionnement de l'établissement par rapport à l'objectif national fixé à 80%. Résultats en % du taux de dossiers conformes (informations tracées).

Tracabilité de l'évaluation de la douleur avec une échelle en salle de surveillance post-interventionnelle (DAN-TRD)

Tracabilité de la douleur post-opératoire
54% - C

Réunion de concertation pluridisciplinaire en cancérologie (RCP)

Décision médicale en équipe en cas de cancer
87% ↘ B

e-SATIS

Il s'agit d'un dispositif national de mesure de la satisfaction des patients hospitalisés plus de 48 h. Cette enquête est réalisée par mail auprès des patients.

Données 2018

Note de satisfaction globale des patients en hospitalisation +48h MCO

Score global*
80%

* Score ajusté des 6 dimensions :
Accueil : 82%
Prise en charge par médecins / chirurgiens : 85%
Prise en charge par les soignants : 87%
Repas : 67%
Chambre : 78%
Organisation de la sortie : 70%

Note de satisfaction globale des patients admis en chirurgie ambulatoire

85%

● ● ● ●

La couleur exprime le positionnement de l'établissement dans la répartition nationale des hôpitaux et des cliniques.

La Charte UNICANCER



Seul groupe hospitalier exclusivement dédié à la prise en charge des cancers, le Groupe UNICANCER a été créé en 2010 par les Centres de lutte contre le cancer et leur Fédération.

Constituant un réseau national avec un maillage régional, les Centres de lutte contre le cancer sont des établissements de santé privés à but non lucratif et d'intérêt collectif. Ils assurent des missions de service public :

- de soins
- de recherche
- et d'enseignement

UNICANCER est porteur d'un modèle de cancérologie fondé sur la pluridisciplinarité, l'individualisation des traitements et le continuum recherche-soins.

Le modèle de prise en charge en cancérologie d'UNICANCER en 10 points

- 1** Un égal accès à des soins de qualité pour tous
- 2** Des modes d'exercice assurant équité et pratiques éthiques, avec une prise en charge en conformité avec les tarifs conventionnels et l'absence de pratiques libérales.
- 3** Une approche centrée sur le patient, fondée sur la pluridisciplinarité, la prise en charge globale de la personne et le continuum recherche-soins
- 4** Un projet médico-scientifique commun afin de mettre à disposition des patients le plus rapidement possible les progrès scientifiques et organisationnels
- 5** Une médecine personnalisée (thérapies ciblées, mesures d'accompagnement...) et une prise en charge intégrée dès le dépistage et/ou diagnostic précoce au suivi après le traitement
- 6** L'intégration permanente de l'innovation via une articulation entre recherche et soins, y compris par l'apport des sciences humaines et sociales
- 7** La culture du patient partenaire, qui reconnaît la compétence du patient et la connaissance approfondie que celui-ci a de son propre corps et de sa maladie (comités de patients, observatoire des attentes des patients)
- 8** La diffusion des savoirs dans le domaine de la cancérologie vers tous les professionnels de santé par la formation initiale et continue
- 9** Le développement des compétences des salariés des Centres par la gestion des parcours professionnels
- 10** Le benchmarking permanent du Groupe pour évaluer la qualité et la pertinence des pratiques, ainsi que l'efficacité des organisations



Institut régional du **Cancer**
Montpellier | *Val d'Aurelle*

Parc Euromédecine - 208, avenue des Apothicaires - 34298 MONTPELLIER Cedex 5

Tél. : **+33 (0)4.67.61.31.00** - Fax : **+33 (0)4.67.41.08.59**

icm@icm.unicancer.fr - www.icm.unicancer.fr

